

VOLAILLES - PALMIPÈDES

FORMATION OBLIGATOIRE OUI NON

L'EAU PREMIER ALIMENT DES OISEAUX, LEVIER DE PERFORMANCE ET DE SANTÉ

OBJECTIFS

- > Comprendre la chimie et la bactériologie de l'eau pour une maîtrise continue de l'eau de boisson,
- > Savoir distribuer une eau potable et équilibrée à ses animaux pour un bon équilibre de l'appareil digestif,
- > Utiliser l'eau comme vecteur de traitements et de vaccins.

INTERVENANTS

Formateur vétérinaire exerçant en aviculture formé à la pédagogie

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège

INTERFACE ELEVAGE

 57 route de Samadet
64410 Arzacq-Arraziguet
 interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT
 06 30 49 54 43
 interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Emilie LARRAS
 07 88 72 62 28
 formation.interface.elevage@gmail.com

VOLAILLES - PALMIPÈDES

PROGRAMME

Jour 1 : Caractéristiques de l'eau, besoins de la volaille

- > **L'origine de l'eau**
- > **Impact de l'eau sur le tube digestif : autopsie de volaille**
- > **pH et acidité sous forme de travaux pratiques**
- > **Redox sous forme de travaux pratiques**
- > **L'analyse d'eau sous forme de travaux pratiques**

Jour 2 : Analyse et traitement de l'eau

- > **Composition de l'eau de boisson (minéralité, polluants)**
- > **Lecture d'une analyse d'eau**
- > **Nettoyage et désinfection des circuits d'abreuvement**
- > **Potabilisation de l'eau ; les différentes solutions**
- > **Utilisation des matériels de dosage**
- > **Bilan de la formation, débriefing**

DURÉE

2 JOUR
(14 HEURES)

PUBLIC

TECHNICIENS AGRICOLES
SPÉCIALISÉS EN ÉLEVAGE
DE VOLAILLES OU
PALMIPÈDES

PRÉ-REQUIS

AUCUN

PÉDAGOGIE

MÉTHODE PARTICIPATIVE
ET ACTIVE, MISE EN
SITUATION ET ANALYSE
DE SITUATION EN
LABORATOIRE,
ÉCHANGES
D'EXPÉRIENCES,
BRAINSTORMING

**EVALUATION
DES ACQUIS**

AUTODIAGNOSTIC EN
DÉBUT ET FIN DE
SESSION

**COÛT
PÉDAGOGIQUE**

- AGRICULTEUR :
180,83€ HT PAR
PERSONNE ET PAR JOUR
SOIT 217€ TTC PRIS EN
CHARGE PAR VIVEA
- SALARIÉ AGRICOLE :
196€ HT PAR PERSONNE
ET PAR JOUR SOIT
235,20€ TTC PRIS EN
CHARGE PAR L'OPCO
OCAPIAT.
- POUR LES AUTRES
OPCO, NOUS
CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 95% taux de satisfaction des bénéficiaires, 95% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 728 bénéficiaires formés en 2025.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.